Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ
TERRE DES POSSIBLES

Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 352

ASSEMBLEES

DCC26-048

OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENT(E)S

Monsieur Christian SORIEUX, Président, présente le rapport suivant :

1. RAPPEL DU CONTEXTE

À la suite de l'élection du Président et de la détermination de la composition du Bureau communautaire, il appartient au Conseil communautaire de procéder à **l'élection des Vice-président(e)s**, selon l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pour rappel, la composition du Bureau communautaire a été fixée comme suit :

	Nombre
Vice-président(e)s :	**7**
Autres membres du bureau (membres supplémentaires) :	**13**
Président(e) de Roche aux Fées Communauté :	**1**
Nombre de membres total du Bureau communautaire :	**21**

Les Vice-président(e)s participent, aux côtés du Président, au fonctionnement du Bureau communautaire et à la mise en œuvre des politiques communautaires. Ils peuvent, le cas échéant, recevoir délégation du Président.

2. RAPPEL DE LA PROCEDURE

L'élection des Vice-président(e)s se déroule dans les conditions de l'article L2122-7 du CGCT concernant les maires, applicable aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L5211-2 du même Code.

L'élection des Vice-président(e)s se déroule :



- au **scrutin secret** ;
- au **scrutin uninominal** ;
- à la **majorité absolue** aux 2 premiers tours ;
- à la **majorité relative** au 3ème tour.

En cas d'égalité de suffrages, le (la) candidat(e) le (la) plus âgé(e) est déclaré(e) élu(e).

3. APPEL A CANDIDATURES

Aucune disposition n'impose une déclaration préalable de candidature. Les suffrages peuvent valablement se porter sur tout membre du Conseil communautaire, à chacun des tours.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

4. DEROULE DES SCRUTINS

Les **élections se déroulent successivement**, Vice-président(e) par Vice-président(e).

Chaque conseiller communautaire remet à chaque fois son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

5. RESULTAT DES SCRUTINS (PROCES-VERBAL DE L'ELECTION)[1]

Rang 1er Vice-président	En charge de : Aménagement-Habitat-Mobilités

CANDIDAT

- M. Jonathan HOUILLOT

RESULTAT DU SCRUTIN	1 tour
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	43
A DEDUIRE : Nombre de bulletins blancs :	6
A DEDUIRE : Nombre de bulletins nuls :	0
RESTE : Nombre de suffrages exprimés :	37
Majorité absolue (ou relative au 3ème tour) :	19
Résultat :	**M. Jonathan HOUILLOT : 37 voix**

Au vu du résultat du scrutin, est élu :

- **Monsieur Jonathan HOUILLOT, 1er Vice-président en charge de l'Aménagement-Habitat-Mobilités**

[1] Les bulletins blancs et nuls doivent être conservés et annexés au procès-verbal, sans être comptabilisés dans les suffrages exprimés, selon l'article L66 du code électoral.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

Rang	En charge des :
2ème Vice-président	FINANCES/RESSOURCES HUMAINES

CANDIDAT

- M. Thierry RESTIF

RESULTAT DU SCRUTIN	1er tour
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	43
A DEDUIRE : Nombre de bulletins blancs :	16
A DEDUIRE : Nombre de bulletins nuls :	0
RESTE : Nombre de suffrages exprimés :	27
Majorité absolue (ou relative au 3ème tour) :	14
Résultat :	**M. Thierry RESTF : 26 voix** **M. Benoit LUGAND : 1 voix**

Au vu du résultat du scrutin, est élu :

- Monsieur Thierry RESTIF, 2ème Vice-président en charge des Finances/Ressources Humaines

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

Rang	En charge de l'…
3ème Vice-président	Economie-Commerce-Artisanat

CANDIDAT

- M. Éric PINEAU

RESULTAT DU SCRUTIN	1 tour
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	43
A DEDUIRE : Nombre de bulletins blancs[2] :	8
A DEDUIRE : Nombre de bulletins nuls[2] :	0
RESTE : Nombre de suffrages exprimés :	35
Majorité absolue (ou relative au 3ème tour) :	18
Résultat :	M Eric PINEAU : 35 voix

Au vu du résultat du scrutin, est élu :

- Monsieur Eric PINEAU, 3ème Vice-président en charge de l'Economie-Commerce-Artisanat

[2] Les bulletins blancs et nuls doivent être conservés et annexés au procès-verbal, sans être comptabilisés dans les suffrages exprimés, selon l'article L66 du code électoral.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

Rang	En charge de :
4ème Vice-président	Transitions écologique-énergétique-Agriculture

CANDIDAT

- M. Patrick HENRY

RESULTAT DU SCRUTIN	1 tour
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	43
A DEDUIRE : Nombre de bulletins blancs :	1
A DEDUIRE : Nombre de bulletins nuls :	0
RESTE : Nombre de suffrages exprimés :	42
Majorité absolue (ou relative au 3ème tour) :	22
Résultat :	M. Patrick Henry : 42 voix

Au vu du résultat du scrutin, est élu :

- Monsieur Patrick HENRY, 4ème Vice-président en charge des Transitions écologique, énergétique et agriculture.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

Rang	En charge de :
5ème Vice-présidente	Culture-Tourisme

CANDIDATE

- Mme Véronique BOISNARD

RESULTAT DU SCRUTIN	1 tour
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	43
A DEDUIRE : Nombre de bulletins blancs :	5
A DEDUIRE : Nombre de bulletins nuls :	0
RESTE : Nombre de suffrages exprimés :	38
Majorité absolue (ou relative au 3ème tour) :	20
Résultat :	Mme Véronique BOISNARD : 38 voix

Au vu du résultat du scrutin, est élue :

- Madame Véronique BOISNARD, 5ème Vice-présidente en charge de Culture-Tourisme

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

Rang	En charge de la Petite-enfance, enfance, jeunesse
6ème Vice-présidente	

CANDIDATE

- Mme Chrystelle BADOUD

RESULTAT DU SCRUTIN	1 tour
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	43
A DEDUIRE : Nombre de bulletins blancs :	3
A DEDUIRE : Nombre de bulletins nuls :	0
RESTE : Nombre de suffrages exprimés :	40
Majorité absolue (ou relative au 3ème tour) :	21
Résultat :	Mme Chrystelle BADOUD : 40 voix

Au vu du résultat du scrutin, est élue :

- Madame Chrystelle BADOUD, 6ème Vice-présidente en charge de Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

Rang	En charge de :
7ème Vice-président	Informatique, Numérique, SIG, GTB

CANDIDATS

- M. Yoann CADO
- M. Loïc GODET

RESULTAT DU SCRUTIN	1 tour
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	43
A DEDUIRE : Nombre de bulletins blancs :	1
A DEDUIRE : Nombre de bulletins nuls:	0
RESTE : Nombre de suffrages exprimés :	42
Majorité absolue (ou relative au 3ème tour) :	22
Résultat :	M. Yoann CADO : 26 voix M. Loïc GODET : 16 voix

Au vu du résultat du scrutin, est élue :

- Monsieur Yoann CADO, 7ème Vice-président en charge de l'informatique, numérique, SIG, GTB.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

Ceci étant exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-7, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2026 (DCC26-047) portant sur la détermination de la composition du Bureau (fixation du nombre de vice-président(e)s et des autres membres),

Vu les procès-verbaux de l'élection des vice-président(e)s,

Vu les résultats du scrutin,

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : Le Conseil communautaire décide :

- ***De, respectivement, proclamer élu(e)s, pour la durée de leur mandat respectif :***

Rang	*En charge de :*	*Conseiller(ère) communautaire*
M Jonathan HOUILLOT, 1er Vice-président	*Aménagement, habitat, mobilités*	*JANZE*
M Thierry RESTIF, 2ème Vice-président	*Finances-Ressources humaines*	*RETIERS*
M Eric PINEAU, 3ème Vice-président(e)	*Economie, commerce, artisanat*	*JANZE*
M Patrick HENRY, 4ème Vice-président(e)	*Transitions écologique, énergétique, agriculture*	*MARTIGNE-FERCHAUD*
M Véronique BOISNARD, 5ème Vice-président(e)	*Culture, Tourisme*	*MARCILLE-ROBERT*
M Chrystelle BADOUD, 6ème Vice-président(e)	*Petite-enfance, enfance, jeunesse*	*MARTIGNE-FERCHAUD*
M Yoann CADO, 7ème Vice-président(e)	*Informatique, numérique, SIG, GTB*	*LE THEIL DE BRETAGNE*

- ***De prendre acte de l'installation immédiate respective desdits conseillers communautaires élus en qualité de Vice-président(e) dans l'ordre du tableau tel que susvisé ;***

- *D'autoriser Monsieur le Président, ou son Représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération.*

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :
- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs prealables.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260421-DCC26_048_2-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'INSTALLATION DU 14 AVRIL 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée par courriel le 7 avril 2026, s'est réuni le 14 avril 2026 à 19 heures 00, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Christian SORIEUX, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Madame Graziella VALLEE, Conseillère communautaire du Theil de Bretagne

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe BERTHELOT, M Loïc GODET,
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	M Didier RAUFLET
BRIE	Mm Bruno PELLETIER, Mme Michelle RIET
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	M Yannick COLLIOT, Mme Cindy THIERY
EANCE	M Cédric VALLAIS
ESSE	M Alexis-Nicolas DELSAUT, Mme Yvette SAULNIER
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	Mme Catherine CHAUVIÈRE, Mme Emmanuelle CLOUET, M Cyprien ESNAULT, Mme Lucie FILEAUX, M Gaston GUAIS, M Jonathan HOUILLOT, Mme Jennifer MAILLARD, Mme Thérèse MOREAU, Mme Véronique PICOT, M Éric PINEAU, M Frédéric POTIN
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Yoann CADO, Mme Muriel HÉLARY, Mme Graziella VALLÉE
MARCILLE-ROBERT	Mme Véronique BOISNARD, M Benjamin RESTIF
MARTIGNE-FERCHAUD	Mme Chrystelle BADOUD, M Jean-Pierre BOURNICHE, M Patrick HENRY, Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI
RETIERS	MME Amélie AUBERT-PLARD, MME Kaki GAUTIER, M Cédric LECELLIER, M Benoît LUGAND, MME Annick PERON, M Thierry RESTIF
SAINTE-COLOMBE	M Pascal PICOCHE
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Edmond LEVEQUE

Était absente :

AMANLIS	Mme Nelly TANVERT ***(à partir du vote du 3ème VP et donne pouvoir à M Philippe BERTHELOT)***

PROPOSITION ACTEE PAR LE CONSEIL (42 présents / 1 pouvoir)

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président

Christian SORIEUX

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

La Secrétaire de séance

Graziella VALL

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ